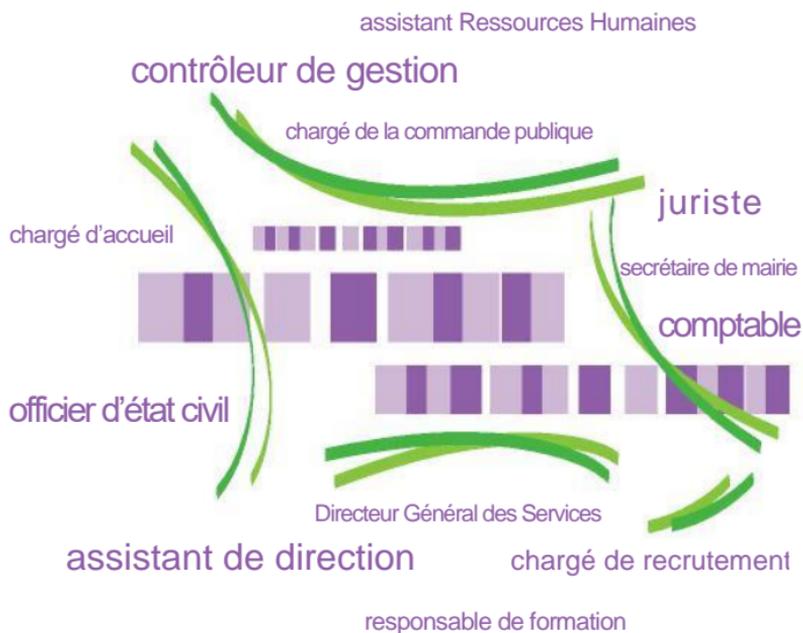




MÉTIERS ADMINISTRATIFS

au sein des collectivités territoriales



www.cdg14.fr



www.cdg50.fr



www.cdg61.fr



CONSTRUIRE VOTRE PROJET

SUIVRE LA FORMATION

professionnelle ou universitaire correspondant au métier

OCCUPER UN EMPLOI DE NON TITULAIRE

- Par contrat
- Par le biais des missions temporaires (remplacements, surcroît de travail, besoins saisonniers)

DEVENIR FONCTIONNAIRE

- Par concours
- Par recrutement direct dans certains grades de catégorie C
- Par intégration pour les personnes handicapées

POSTULER

- Consulter les annonces sur les sites des Centres de gestion
- Adresser des CV et lettres de motivation

CATÉGORIE A

Encadrement supérieur

Diplôme minimum requis : BAC +3

Administrateur
Attaché

CATÉGORIE B

Encadrement intermédiaire

Diplôme minimum requis : BAC à BAC +2

Rédacteur principal de 2^e classe
Rédacteur

CATÉGORIE C Emplois d'exécution accessibles par concours

Diplôme minimum requis : CAP

Adjoint administratif de 1^{re} classe

CATÉGORIE C Emplois d'exécution accessibles sans concours

Diplôme minimum requis : CAP

- Consulter les annonces sur les sites des Centres de gestion